

# Réseau public Auvergne Très Haut Débit

Lancé en juillet 2013 le déploiement du Très Haut Débit maintient le cap conformément au calendrier revu en avril 2019 qui accélère le déploiement de la fibre d'ici fin 2022 au lieu de 2025, le coordonne avec les autres technologies THD et a d'ores et déjà permis de réduire les risques de fracture numérique entre les zones urbaines et rurales en faveur du développement local de tous les territoires.

Le réseau d'Auvergne Numérique concerne les quatre départements auvergnats et s'échelonne sur 3 phases de travaux sur une durée de 4 ans chacune sur la période 2013 - 2022.

La couverture du territoire en très haut débit s'appuie sur toutes les technologies disponibles :

Fibre optique

4G Fixe

Montée en débit  
(DSL)

Satellite

## En savoir plus

[auvergne-numerique.fr](http://auvergne-numerique.fr)

## Auvergne numérique



Fiche d'Information

# À la découverte de la 4G Fixe

Ce projet est financé par :



Juin 2020

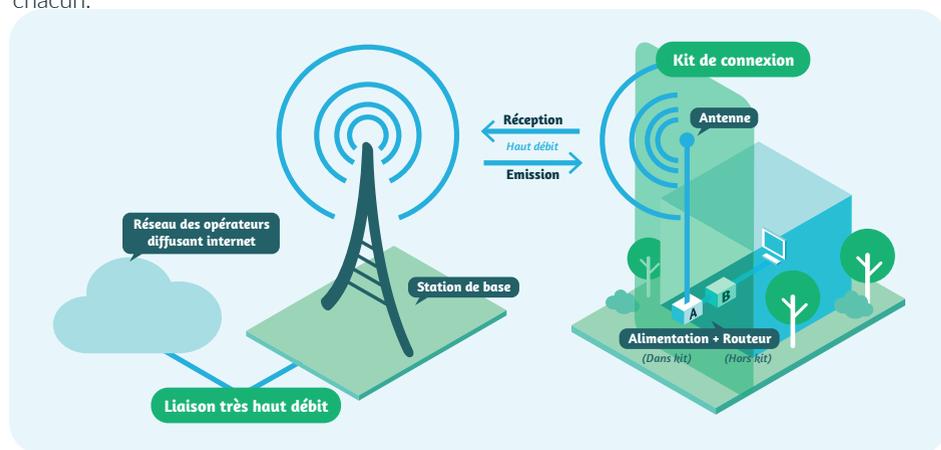
## Qu'est ce que la 4G Fixe ?

La 4G fixe fonctionne en utilisant les réseaux mobiles 4G des opérateurs télécoms.

Si la solution de connexion internet 4G existait déjà avec les abonnements de téléphonie mobile, la nouveauté provient de la fourniture d'une box dédiée (boîtier à installer, tout comme une box Internet classique) qui va se connecter au réseau 4G et le distribuer ensuite par Ethernet et WiFi au domicile ou dans l'entreprise.

La 4G Fixe est parfois aussi appelée « 4G Home ».

Cette solution permet d'accéder au service du très haut débit grâce à l'installation d'une box dédiée à l'intérieur de la maison. Selon les conditions de réception, une antenne extérieure peut être nécessaire. Vous souhaitez en savoir plus sur cette technologie ? N'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), les sites des opérateurs et à comparer les zones de couverture proposées par chacun.



## Comment savoir si mon domicile ou mon entreprise est éligible à la 4G fixe ?

Pour qu'un bâtiment soit éligible à la technologie 4G Fixe, il faut, notamment, qu'il se trouve dans une zone couverte par une antenne 4G activée. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à tester votre ligne sur un comparateur des offres internet et à vous référer aux conditions d'éligibilité 4G fixe offertes par certains opérateurs.

## Quels débits avec une box 4G fixe ?

Selon les opérateurs, vous pouvez actuellement profiter d'un débit jusqu'à **220 Megabit/seconde en téléchargement (et 50 Megabit/seconde en upload)**.

Vous pouvez accéder en très haut débit à la musique, aux jeux vidéo en réseau, au téléchargement de vidéos, au télétravail et connecter tous vos appareils en simultanément (Offre TV spécifique aux conditions de l'opérateur choisi).

**Le débit avec une 4G box peut varier en fonction de plusieurs critères :**

- La couverture 4G de l'opérateur choisi et les conditions de son offre
- Votre habitation ainsi que l'emplacement de la 4G box dans votre maison (murs épais, maison très bien isolée ...)
- Le nombre d'appareils connectés dans l'habitation à la 4G box
- Le nombre d'utilisateurs connectés au réseau 4G mobile de l'opérateur. Rappelons que le réseau 4G est aussi exploité par les clients mobiles de l'opérateur. Certaines limitations peuvent être imposées par l'opérateur choisi afin de ne pas altérer la qualité de la connexion internet mobile.

## Quels opérateurs pour la 4G Fixe ?

Avant de souscrire à ce type d'offres, les opérateurs télécoms proposant les offres 4G box vous demandent de tester l'éligibilité de votre habitation soit avec votre adresse ou soit avec votre numéro de téléphone fixe. L'éligibilité box 4G est disponible directement sur les sites des opérateurs télécoms.

